

Séminaire du 6 mars 2023

Restitution et mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité

PROGRAMME DES ATELIERS

Comment mettre en œuvre concrètement les actions prévues par la Stratégie Régionale pour la Biodiversité ? A travers ses différentes orientations, la SRB comprend 49 « fiches actions », qui doivent mobiliser les acteurs des territoires pour atteindre les objectifs de la Stratégie. Les ateliers organisés l'après-midi du 6 mars seront des temps de réflexion et de production collective.

Vous pouvez vous inscrire à 1 atelier parmi les 5 proposés :

- **4 ateliers thématiques (n°1 à 4)** pour poser le cadre de GROUPES DE TRAVAIL et de PROJETS PILOTES RÉGIONAUX visant à mobiliser l'ensemble de la société civile dans le passage à l'action pour la biodiversité,
- **1 atelier transversal (n°5)** pour co-construire le dispositif général d'ANIMATION et d'ACCOMPAGNEMENT à la mise en œuvre de la SRB.

Nom de l'atelier et description	Publics cibles	Capacité
<p>1. FORMATION DES ÉLUS ET DES ACTEURS PROFESSIONNELS</p> <p>Comment former les élus aux enjeux de biodiversité ? Comment faire évoluer les formations professionnelles pour y intégrer des clés de compréhension des enjeux de biodiversité et du changement climatique ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions D36 et D37, p.151-156</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Organismes de formation professionnelle et continue ● Universités ● Structures d'éducation au développement durable et à l'environnement ● Structures spécialisées dans l'insertion et l'emploi 	<p>20 participants</p>
<p>2. STRATÉGIES LOCALES POUR LA BIODIVERSITÉ</p> <p>Comment évaluer les politiques menées par sa collectivité à travers le prisme des impacts sur la</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Élus ● Agents des collectivités ● Acteurs réalisant de l'animation et du conseil aux politiques publiques (agences 	<p>20 participants</p>

<p>biodiversité ? Comment élaborer une stratégie pour la biodiversité au niveau local ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions B17 (p.90-92) et E42 (p.169-171)</i></p>	<p>et établissements publics, syndicats mixtes, PNR, ...)</p>	
<p>3. ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES VERS DES PRATIQUES DE GESTION ET D'EXPLOITATION VERTUEUSES</p> <p>Comment aider les acteurs économiques à s'orienter vers des pratiques d'exploitation et de gestion plus favorables à la biodiversité ? Comment mieux intégrer la biodiversité domestique et cultivée locale dans ces pratiques ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions C27 et C28 (p.122-127)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Acteurs réalisant des actions d'animation et d'accompagnement technique auprès des filières agriculture-élevage, forêt-bois, aquaculture (CEN, PNR, syndicats, ...) ● Tous les acteurs privés intéressés par la gestion écologique de leurs espaces en maîtrise foncière ● Acteurs spécialisés dans la conservation de la biodiversité domestique et cultivée 	<p>20 participants</p>
<p>4. ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PORTÉS PAR LES CITOYENS ET LA JEUNESSE</p> <p>Comment favoriser l'émergence de projets favorables à la biodiversité portés par les citoyens et les jeunes ? Comment accompagner ces projets ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions D34 et D35 (p.145-150)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Tout acteur réalisant des actions d'animation socio-culturelle ● Structures d'éducation au développement durable et à l'environnement ● Réseaux académiques et rectorats ● Associations ● Fédérations sportives ● Collectivités 	<p>20 participants</p>
<p>5. MISE EN ŒUVRE DE LA SRB</p> <p>L'objectif de cet atelier est d'identifier les attentes des acteurs et de collecter leurs idées pour préciser les modalités d'accompagnement à la mise en œuvre de la SRB.</p>	<p>Tout acteur souhaitant en savoir plus sur la SRB et faire des propositions pour la suite : aide au montage de projets, valorisation des actions menées, ...</p>	<p>pas de limite de capacité</p>